

Solutions fondées sur la Nature



Vue aérienne du site

Syndicat mixte Célé - Lot médian (SmCLm)

RENATURATION DU SITE DU ROC DE FRANCE

CONTEXTE ET ENJEUX

L'étang du Roc de la France, autrefois aménagé pour la baignade sur le cours d'eau du Goutepeyrouse, en tête de bassin du Bervezou présentait un fonctionnement écologique et hydraulique dégradé qui impactait fortement la qualité de l'eau, et posait problème pour le captage d'eau potable de Longuecoste situé en aval. Le seuil du barrage constituait également un obstacle à la continuité écologique et sédimentaire, ainsi qu'une porte d'entrée pour des espèces exotiques envahissantes alors que le ruisseau bénéficiait d'une qualité de l'eau excellente et un fort potentiel piscicole (Chabot, Truite fario...).

Compte tenu de l'absence d'usage, de la difficulté d'entretien, de l'envasement de la retenue, de la dégradation de la qualité de l'eau et du milieu, la collectivité propriétaire du site, accompagnée par le Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian (SmCLm), a décidé l'effacement du seuil. Une fois l'ouvrage arasé, le ruisseau a été renaturé permettant de recréer une zone humide fonctionnelle et de valoriser le site par un sentier pédagogique jalonné de panneaux informatifs.



CARTE D'IDENTITÉ

MILIEU(X) CONCERNÉ(S)

Milieux aquatiques/humides continentaux

TYPE DE SfN

- Préservation / Gestion durable ●
- Restauration / Renaturation ●
- Création ○

Niveau initial d'anthropisation

○ Faible | ○ Moyen | ● Fort

ÉCHELLE DU PROJET : 1,7 ha

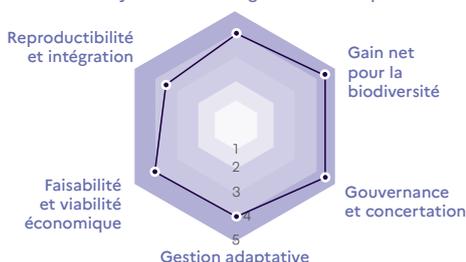
CALENDRIER : 2016-2018

COÛT DE L'OPÉRATION :

333 425 € TTC
dont 299 781 € d'aides Agence de l'Eau

Niveau d'adéquation* du projet aux critères SfN de l'UICN

Défi sociétal liés
aux enjeux eau et changement climatique



* à partir d'une analyse de l'Agence de l'Eau

- Pour plus d'explications contacter l'AEAG -

DÉFIS SOCIÉTAUX



Atténuation et adaptation au changement climatique



Réduction des risques naturels



Sécurité de l'approvisionnement en eau (qualité / quantité)



Contribution au bien-être et à la santé humaine



Etang du Roc de France avant travaux ©SmCLm

OBJECTIFS

- **Rétablir la continuité écologique** - piscicole et sédimentaire - dans le cadre d'un projet global à l'échelle du bassin du Célé en reconnectant les cours d'eau et les zones humides environnantes.
- **Restaurer un cours d'eau et une zone humide** de près d'un hectare.
- **Régulariser la situation réglementaire de l'ouvrage.**
- **Renaturer et valoriser un site naturel** à vocation pédagogique et le gérer de manière durable.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- **L'aménagement de la zone d'emprise de l'ancien plan d'eau s'est déroulé en 3 tranches :**
 - **Tranche 1 :** abaissement progressif du plan d'eau, implantation d'un bassin de décantation à l'aval et d'une pêcherie (gestion du poisson et des espèces exotiques envahissantes), projet pédagogique pour les scolaires ;
 - **Tranche 2 :** abaissement complet du plan d'eau et suppression totale du seuil ;
 - **Tranche 3 :** terrassement pour le remodelage de l'assiette de l'ancien plan d'eau, restauration du lit mineur et de la zone humide, création d'une mare, plantations, reconnexion de l'affluent avec ou avec la mise en place d'un dalot, aménagement et valorisation du site pour l'accès au public.
- **Actions de limitation de l'impact des travaux sur l'eau et les milieux aquatiques :** mise hors d'eau de la zone de chantier, opérations réalisées hors périodes sensibles pour les espèces, suivi des matières en suspension et de l'oxygène dissous.
- **La création d'un cheminement adapté** et d'une signalétique pédagogique ont facilité le développement d'animations et de visites pour le grand public et les scolaires.
- **La gestion durable du site est assurée par la commune de Latronquière avec l'appui de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides (CATZH Célé) :** depuis la fin des travaux, la commune de Latronquière a poursuivi l'acquisition foncière de zones humides en amont du site (nouveaux travaux de restauration et d'extension du sentier de valorisation) et s'est engagée dans la démarche TEN « Territoires Engagés pour la Nature », pour développer les actions mises en œuvre sur son territoire en faveur de la biodiversité.

ÉTAPES CLÉS

PHASE PRÉALABLE (ÉTUDES, FONCIER...)

2014
2015

Études préalables et concertation

PHASE TRAVAUX

2016
2017

Réalisation des travaux de restauration et de valorisation du site

2018

Gestion durable du site : gyrobroyage ou fauche tardive, maintien de l'ouverture du site (au niveau de la mare), non intervention (sur le reste de la zone humide)



Millepertuis des Marais @SmCLm



Habitats aquatiques diversifiés @SmCLm

BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



BÉNÉFICES EAU ET CLIMAT

- **Hydrologie** : restauration des fonctionnalités hydrauliques avec comme conséquence notamment l'expansion naturelle des crues et un soutien des débits à l'étiage du cours d'eau grâce à la restauration de la zone humide
- **Qualité de l'eau** : amélioration de la température et de l'oxygène dissous (l'effet de retenue du plan d'eau, associé au faible renouvellement de l'eau contribuait à un réchauffement important supérieur à 4 °C) et sécurisation de la ressource en eau potable (point de prélèvement situé en aval du site) ;
- **Hydromorphologie** : restauration du transit sédimentaire suite à l'effacement du plan d'eau ;
- **Meilleure résilience face aux effets du changement climatique.**



BÉNÉFICES BIODIVERSITÉ

- **Restauration de la continuité écologique** : l'effacement du plan d'eau a permis une circulation piscicole en montaison et dévalaison favorable pour l'accès des salmonidés aux frayères situées en amont du plan d'eau (truite fario et ses espèces accompagnatrices) ;
- **Restauration des habitats aquatiques et humides et des conditions écologiques du site** : les gains liés au rétablissement de la circulation des espèces, la création d'une zone humide et d'une mare ont également favorisé une mosaïque d'habitats et le retour d'espèces patrimoniales comme le Millepertuis des marais et le Triton marbré par exemple ;
- **Forte réduction des espèces exotiques envahissantes** (Ecrevisse américaine – Faxonius limosus – poissons comme la Perche soleil) liées au plan d'eau grâce à la restauration d'un écosystème fonctionnel et à l'équilibre.



AUTRES BÉNÉFICES

- **Revalorisation générale du site** par la suppression de l'ancienne base de loisirs et par la restauration d'un fonctionnement de type « zone humide » sur près d'un ha en tête de bassin versant optimisant les échanges entre le lit mineur, le lit majeur et la nappe.
- **Réappropriation du site par la population locale** grâce à sa valeur récréative, aux activités socio-culturelles (présence de cheminements adaptés, panneaux de sensibilisation...), sentiers de randonnée et activité de géocaching mise en place par la commune.
- **Création d'un projet pédagogique et d'animations scolaires et grand public** (plusieurs animations proposées chaque année sur le site et chantier participatifs organisés par la CATZH Célé).



SUIVI DE PROJET

- ✓ Hydrologie : suivi piézométrique en amont et dans la nappe de la zone humide, suivi des débits (échelles limnimétriques)
- ✓ Qualité de l'eau : suivi physico-chimique (oxygène dissous) et bactériologique, suivi de la thermie
- ✓ Biodiversité : inventaire faunistiques et floristiques, caractérisation de la zone humide (espèces et habitats), suivi piscicole (IPR).



CHIFFRES CLÉS DU PROJET

8 500 m²

de zone humide restaurée

400 m

linéaire de cours d'eau restaurés

1,7 ha

de site renaturé

10 habitats

humides et aquatiques restaurés et diversifiés (4 habitats relictuels avant travaux)

17 communes

dont la qualité de l'eau a été préservée (station d'eau potable de Longuecoste)

GOVERNANCE ADOPTÉE

Le Syndicat du bassin Célé - Lot médian, maître d'ouvrage du projet, a proposé la constitution d'un comité de pilotage regroupant l'ensemble des partenaires et élus locaux afin d'encadrer la démarche : Agence de l'eau Adour-Garonne, Région Occitanie, Communauté de communes du Haut Ségala désormais rattachée au Grand Figeac, communes de Latronquière et Laresses, DDT du Lot, OFB, Fédération du Lot pour la pêche et la protection du milieu aquatique et SYDED du Lot.

Le bureau d'étude ECOGEA a assuré l'étude du projet et la maîtrise d'œuvre des travaux intégrés au plan pluriannuel de gestion du Célé (opération groupée «continuité écologique»). La Cellule d'Assistance Technique Zones Humides et Espèces Célé a été associée en amont pour la prise en compte des milieux et espèces aquatiques puis, après travaux, pour formaliser la gestion durable du site en partenariat étroit avec la commune de Latronquière, propriétaire et gestionnaire du site. La commune a adhéré à la CATZH Célé et met en œuvre la gestion prévue avec l'appui du Syndicat.

LEVIERS DE RÉUSSITE

- **Le critère financier, un élément déterminant** dans le choix entre le scénario d'effacement (aide de 80% sur l'opération d'effacement et 100% sur la renaturation) et le scénario de maintien du plan d'eau avec aménagement d'une passe à poisson (sans aide financière avec un taux d'aide de 50%).
- **Le fait que le foncier appartenait à la collectivité** a simplifié la mise en œuvre du projet.
- **La proximité du lac du Tolerme** où peuvent être pratiquées des activités de loisirs (baignade et pêche), a également facilité le choix de l'effacement du plan d'eau.
- **Les nombreuses actions de valorisation du site** (sentier pédagogique avec cheminement piéton et panneaux informatifs), visites du site avec animations auprès des scolaires et du grand public) ainsi que sa promotion touristique (réalisation de films) ont contribué au succès de ce projet.

RECOMMANDATION

Anticiper la gestion : la gestion durable des milieux humides et la gestion différenciée du site (combinaison de secteurs sans intervention, de secteurs boisés ou de secteurs fauchés) aboutissent à un paysage renaturé même si ce « nouveau paysage apparaît comme fouillis » aux yeux de certaines personnes qui fréquentent le site, d'où l'enjeu de sensibilisation sur les différentes modalités d'entretien de la zone humide.



Suivi piscicole (pêche électrique)



« L'appropriation locale par la population, facteur déterminant pour la bonne acceptation d'un tel projet. »

Valorisation du site après travaux

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.celelotmedian.com> / <https://youtu.be/1895Cb2QD7g>
communication@celelotmedian.com / 05 65 11 47 65
AEAG - Unité Territoriale Rodez : 05 65 75 56 00

FINANCEURS ET ASSOCIÉS

